

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de la Santé
Direction de la Santé et de la Population de la Wilaya d'Oran
NIF N° 0981 3101 5017 144

Etablissement Hospitalier Spécialisé
En Psychiatrie de Sidi-Chami

AVIS D'ANNULATION
D'AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire
N°02/2026

Conformément à l'article 65 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et délégation du service public.

L'Etablissement Hospitalier Spécialisé en psychiatrie de Sidi-Chami Oran informe les soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre national n° 02/2026 relatifs à **SOUS TRAITANCE (AGENTS DE SECURITE)** qu'à l'issu des résultats obtenus, la commission des marchés publics a rejeté le soumissionnaire suivant :

Désignation	Soumissionnaires	N° NIF	Montant minimum après correction	Critère de choix
SOUS TRAITANCE (AGENT DE SECURITE)	EURL RAMA	000431010745791	16 407 522.00 DZD	

Les soumissions non retenues désirant prendre connaissance de leurs résultats détaillés peuvent se rapprocher auprès de la direction de l'établissement dans un délai de 03 jours à compter de la date d'affichage du présent avis comme ils peuvent recourir auprès de la commission des marchés sis la direction de la sante et population d'Oran, dans un délai de 10 jours à compter de date d'affichage du présent avis

Fait à Sidi-Chami le 12-05-2026
LE DIRECTEUR